

informations

Comité Régional CGT Occitanie



N° 285

juin 2026



dossier



Fibre Excellence

Table des matières

Edito..... 2

A la une 3

- Sanctuarisation de nos locaux
- Plus que jamais Défendre les libertés

Actualité syndicale 8

- 54^e Congrès Confédéral

dossier 7

Fibre Excellence



Actualité Régionale 14

- Passez de bonnes vacances !

Le droit fondamental de pouvoir partir en vacances

Conquis par les magnifiques luttes ouvrières de 1936, les congés payés ont permis, et aujourd'hui encore, à des millions de salarié.es d'avoir le droit de partir en vacances et de profiter de loisirs, de culture, de sport ! Malheureusement, force est de constater qu'au fil du temps, de moins en moins de personnes peuvent se permettre « le luxe » de partir en vacances, faute de moyens financiers !

Rappelons ce que nous portons :

IL FAUT TRAVAILLER POUR VIVRE, ET NON L'INVERSE !

Et que nous portons l'accès pour toutes et tous aux droits aux loisirs, aux sports, à la culture, aux vacances. Continuons notre combat afin que les vacances ne deviennent pas un privilège réservé à quelques-uns ! Dans son discours d'ouverture, lors du 54^e Congrès qui vient de se tenir à TOURS, Sophie BINET a placé la bataille des salaires comme premier combat de la rentrée, dénonçant une dégradation continue du pouvoir d'achat ! La nouvelle Direction confédérale élue (félicitations aux 8 camarades d'Occitanie, dont 3 au bureau confédéral, élus) aura la tâche d'impulser cette nouvelle campagne salaire !



Dans ce numéro pré-estival, une large place a été faite au 54^e Congrès confédéral, tout comme la situation de la bourse du Travail de Carcassonne où le nouveau maire RN veut expulser la CGT ! Nous ne laisserons pas faire et il nous trouvera systématiquement en face ! La sanctuarisation des locaux interprofessionnels syndicaux doit être, plus que jamais, inscrite dans une loi !

Enfin, le combat exemplaire des salarié.es de Fibre Excellence, à SAINT-GAUDENS tout comme à TARASCON, depuis de très nombreuses semaines, est mis en avant ici. Ils se battent sans relâche pour faire en sorte que la filière bois papier ne soit pas démantelée, ils se battent pour sauver leurs emplois et faire en sorte de ne pas, à nouveau, faire tomber tout un territoire dans « l'oubli », ils se battent pour la sauvegarde de l'industrie, et par ricochet des services publics, et surtout, ils se battent car leur activité est bien une activité d'avenir !

La lutte continue sur tous les fronts mais la CGT répondra présente ! Bonnes vacances à toutes et tous !

Lionel Pastre,
Secrétaire Régional



Comité Régional CGT Occitanie

- 7, place du Fer à Cheval
31300 TOULOUSE
Tél. 05 61 23 35 52
- 474, allée Henri II de Montmorency
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 15 91 74

e-mail : cr@cgtoccitanie.fr

site : <https://crgtoccitanie.syndicatcgt.fr/>

N° 285 • juin 2026

Prix : 1€

N° d'inscription à la CP 0221S05720

ISSN 1950-4926

Directeur de la Publication : Lionel Pastre

Conception et réalisation :

Comité Régional CGT Occitanie - 31300 TOULOUSE

Imprimé par le Comité Régional CGT Occitanie

31300 TOULOUSE



Sanctuarisation de nos locaux

Situation de la Bourse du Travail à Carcassonne

Le 4 mai dernier, l'Union départementale CGT de l'Aude recevait un courrier du Maire RN de Carcassonne qui avait pour objet: « *intention de résiliation de l'occupation sans titre du syndicat CGT dans un local sis au 15 rue Voltaire* ». Dans sa grande mansuétude, le Maire laissait jusqu'au 13 mai, date au-delà de laquelle il engagerait une procédure de libération des lieux !

Le vrai visage du Rassemblement national est à l'œuvre à Carcassonne ! Elu depuis peu, le nouveau maire de Carcassonne n'a pas perdu de temps. L'ami de Marine LEPEN et Jordan BARDELLA teste le programme antisocial du RN. Ici c'est une fois de plus la démocratie qui est attaquée en même temps que les droits des travailleurs-euses.

Après s'être attaqué à la ligue des droits de l'Homme (LDH) locale, qui s'était opposée à l'arrêté anti-mendicité visant le centre-ville et la Cité médiévale pour soi-disant « *rétablir l'ordre* » et encadrer l'occupation de l'espace public. En leur supprimant la subvention et leur retirant les locaux, après s'en être pris à la presse locale, le maire de Carcassonne s'en prend maintenant aux organisations syndicales représentant les travailleurs-euses de l'Aude, reconnues d'utilité publique.

Il claironne fièrement que l'on a le droit de manifester... mais à la seule condition d'être d'accord avec lui et les lignes politiques du rassemblement national, menaçant la CGT, ses syndicats et ses adhérents, de les expulser au motif qu'ils ont osé manifester contre l'extrême droite.

Le plan de travail du rassemblement national est bien établi et Carcassonne est son laboratoire. On bâillonne tout ce qui gêne ! Il ne reste plus qu'à s'en prendre à la justice et le tour sera joué.

Il est urgent de rappeler aux citoyens, aux salariés, l'imposture sociale du rassemblement national. Ils s'opposent systématiquement à tout ce qui peut amener du progrès social et des droits aux travailleurs-euses. À l'heure où ces derniers subissent une dégradation sans précédent de leurs conditions de travail et de vie, le Rassemblement national n'est en aucun cas et ne sera jamais une réponse à leurs attentes.

Le rassemblement national est l'ennemi de la démocratie, du travail et du peuple :

- le RN vote contre l'augmentation du SMIC, contre l'indexation des salaires sur l'inflation et contre la revalorisation des petites retraites ;
- le RN soutient des mesures favorables aux plus riches,

comme l'assouplissement de la fiscalité sur les successions ou l'opposition au rétablissement de l'ISF ;

- le RN affaiblit et tente d'éradiquer les services publics par ses votes à l'Assemblée nationale, dégradant ainsi la vie locale et l'accès aux services publics de proximité.

Et puis le message envoyé au patronat est très clair : « Donnez-nous les clés du pouvoir et mettons les salarié.es à vos genoux ! Plus de contre-pouvoir, plus de code du travail, plus aucune règle pour vous empêcher de régner dans vos entreprises comme bon vous semble ! ».

La justice sociale, l'égalité et la démocratie ne peuvent être garanties que par la solidarité et l'action collective. La CGT œuvre en ce sens ! On ne fera jamais taire les représentants.es des salarié.es, jeunes, privés d'emploi et retraités, que ce soit dans l'Aude comme au niveau national !

Plusieurs mobilisations, courriers, conférence de presse ont eu lieu. De nombreux politiques audois, régionaux et nationaux se sont exprimés contre cette menace d'expulsion non justifiée et scandaleuse !

Les intersyndicales locale, régionale (communiqué du 11 juin 2026 ci-joint) et nationale se sont exprimées, car dès que l'on touche un syndicat, et la CGT est particulièrement visée, on les touche tous ! La solidarité est de mise ! Le Maire n'a pas réussi à casser l'unité des organisations syndicales devant l'injustice !

La CGT promet de mener le combat sans conditions pour toutes les travailleuses et les travailleurs et pour le progrès social.

Et la prochaine étape est de mettre CARCASSONNE en rouge, le 7 juillet prochain, lors du départ de l'étape du Tour de France cycliste entre Carcassonne et Foix !

Lionel PASTRE
Secrétaire régional CGT Occitanie





Défendre les libertés syndicales, la liberté d'expression et les locaux syndicaux interprofessionnels !

Les organisations syndicales de salarié-es CGT, CFDT, FO, CFE-CGC, CFTC, FSU et UNSA tiennent à dénoncer avec force toute attaque contre les organisations syndicales de salarié-es.

À Carcassonne, comme partout ailleurs, ces attaques, pressions ou tentatives d'intimidation visant l'activité syndicale ne sont jamais anodines. Elles constituent en effet une atteinte directe aux droits fondamentaux conquis par des décennies de luttes sociales et ne sont qu'une forme de remise en cause de la liberté d'expression. La liberté syndicale n'est ni une faveur accordée par les employeurs ou les pouvoirs publics, ni une variable d'ajustement selon les circonstances : c'est un droit démocratique essentiel, garanti par la loi et les conventions internationales. Une démocratie sans démocratie sociale, sans dialogue social, n'est pas tout à fait une démocratie.

Les organisations syndicales rappellent avec force qu'elles doivent pouvoir s'exprimer librement, informer les salarié.es, porter leurs revendications et dénoncer les injustices sans subir de pressions, de censures ou de représailles. S'attaquer à la parole syndicale, c'est chercher à faire taire le monde du travail et à affaiblir la capacité des salarié.es à défendre collectivement leurs intérêts.

C'est aussi pour cela que nous affirmons également notre attachement indéfectible à la sanctuarisation des locaux syndicaux interprofessionnels. Ces espaces ne sont pas de simples bâtiments administratifs. Ils constituent des lieux de démocratie sociale, d'accueil, d'écoute, de solidarité et d'organisation des luttes, et sont souvent les 1ers lieux de rencontre entre les salarié.es, surtout des TPE, et une organisation syndicale. Ils permettent aux travailleurs.euses, aux privé.es d'emploi, aux retraité.es et à la jeunesse de trouver un soutien, des conseils et un cadre collectif pour faire valoir leurs droits.

Dès lors, toute tentative de remise en cause de l'existence, de l'autonomie ou de l'accès à ces locaux constitue une attaque contre l'ensemble du mouvement syndical et, au-delà, contre les droits des travailleurs.euses eux-mêmes. Les organisations syndicales ne laisseront personne fragiliser ces outils indispensables à l'exercice de l'activité syndicale.

À Carcassonne, comme ailleurs, nous exigeons le respect plein et entier :

- des libertés syndicales ;
- de la liberté d'expression et d'action des organisations syndicales ;
- de l'indépendance syndicale ;
- de la pérennité et de la sanctuarisation des locaux syndicaux interprofessionnels.

Face à toutes les tentatives d'affaiblissement du syndicalisme, les organisations syndicales appellent les salarié.es, les retraité.es, les privé.es d'emploi, les jeunes, les citoyens.ennes et l'ensemble des forces démocratiques à se mobiliser pour défendre ces droits fondamentaux.

Toucher aux libertés syndicales, c'est toucher à la démocratie. Toucher aux locaux syndicaux, c'est attaquer l'organisation collective des travailleurs.euses !

Carcassonne,

Le 11 juin 2026.



Plus que jamais Défendre les libertés

« CARCASSONNE est un laboratoire pour l'extrême droite » :
le nouveau maire RN veut expulser la CGT de la Bourse du Travail
située au 15 rue Voltaire à Carcassonne, courrier reçu le 20 mai,
date limite pour quitter les locaux le 1^{er} juin 2026.

En effet, 1 mois après son élection en mars 2026, le nouveau maire d'extrême droite Christophe BARTHÈS, après l'ordre du jour du conseil municipal du 30 avril dernier, avait demandé que la CGT, FSU, SUD SOLIDAIRES, CFDT et ce jour 1er juillet c'est au tour de FO, les syndicats restituent les Bourses du Travail, maison des syndicats et locaux qu'ils occupent dans le centre-ville de Carcassonne.

Pourquoi le maire RN de Carcassonne s'attaque aux syndicats présents à la Bourse du Travail ?

Après son élection, plusieurs syndicats, dont la CGT, ont soutenu une manifestation organisée par les jeunes étudiants de Carcassonne contre l'extrême droite.

Il n'accepte pas d'être contesté, il n'accepte pas la démocratie, les valeurs de la République, les libertés et expressions syndicales. Il a traité la CGT de squatteur, cela confirme s'il en était besoin, que le RN est le pire ennemi du monde du travail, du salariat.

PETIT RAPPEL :

Sur la chaîne BFM TV, le 25 août 2022, Louis ALLIOT disait que les organisations syndicales, sont les croques morts du monde économique et du travail, et ne servent à rien.

Le 21 mai 2024 sur CNEWS, Marion MARÉCHAL LE PEN a dit qu'il faut une réforme syndicale en profondeur et durcir le droit de grève.

Le RN vise les humains qui sont broyés par la société capitaliste, le libéralisme, en l'occurrence le maire de Carcassonne a pris un arrêté anti-mendicité, alors qu'à l'Assemblée Nationale le parti du député/maire vote contre l'augmentation du SMIC, le blocage des prix, la taxation des super profits, ...

- il a supprimé à la Ligue des Droits de l'Homme sa subvention et son local pour avoir fait un recours en justice contre cet arrêté ;
- il a retiré les accréditations de la presse locale ;
- il a menacé un collectif de lycéens qui ont organisé une manifestation contre l'extrême droite ;
- il a supprimé une partie du festival OFF de Carcassonne, etc...

Historique des Bourses du Travail

La loi du 21 mai 1884 autorise la création des syndicats constituant l'acte de naissance du syndicalisme français, mais aussi la garantie historique des libertés syndicales.



A Carcassonne

La création des Bourses du Travail, à la fin du XIXe siècle (en 1892 à Carcassonne), a contribué à la naissance de la CGT (Confédération Générale du Travail) en 1895, organisation de la classe ouvrière sur une base interprofessionnelle. La Bourse actuelle de Carcassonne est occupée par la CGT depuis le 3 juin 1937.

A ce titre, la délibération du conseil municipal de janvier 1938 de Carcassonne, précise et autorise le statut des futurs occupants.

La ville, à cette époque, (extrait de la délibération) a estimé je cite que « la classe ouvrière de la ville avait le plus grand intérêt à disposer gratuitement de locaux pour assurer leurs activités syndicales, et pour étudier les questions corporatives et professionnelles de la classe ouvrière. » Je ferme la parenthèse

La CGT, donc, occupe ces locaux depuis 89 ans, présente dans ce bâtiment au 15 rue Voltaire, sauf pendant l'occupation nazi, le gouvernement de Vichy, du Maréchal PÉTAIN ayant interdit les syndicats.

Chercher les similitudes avec aujourd'hui !

Il est à noter aussi, que de nombreux syndicalistes CGT, dont les portraits de certains sont affichés dans la Bourse du Travail, local de la CGT, ont payé de leur vie (fusillés ou internés en camps de concentration), leur engagement dans la résistance pour lutter contre l'occupant NAZI et ses milices françaises d'extrême droite.

Quels rôles jouent les Bourses du Travail et en quoi sont-elles importantes

Dans l'Aude, il y a beaucoup de petites entreprises qui n'ont pas de représentativité salariale. A Carcassonne, la Bourse du Travail héberge l'Union Locale CGT, soit la 1re porte d'entrée pour des salariés qui n'ont pas de syndicat dans leur entreprise, mais qui veulent porter des revendications. Rappelons que le patrimoine municipal n'appartient pas au maire, mais est un bien commun, propriété collective de la population carcassonnaise.

Les Bourses du Travail sont d'utilité publique.

La Bourse du Travail joue également un rôle de cohésion, en recevant des associations, de formation, mais aussi de maintien de l'histoire sociale du pays, avec les archives.

C'est un héritage qu'il faut transmettre, notamment lorsque le Rassemblement National gagne du terrain avec son révisionnisme et cherche à diviser les salariés.

Oublier son histoire sociale, c'est prendre le risque de glisser vers une pensée unique. La CGT est internationaliste. Il faut s'unifier contre le rouleau compresseur du capitalisme et du patronat.

Carcassonne est un laboratoire pour l'extrême droite, pour savoir jusqu'où elle peut détruire les libertés syndicales et d'expression. Mais nous ne sommes pas encore sous un mode de pensée unique. Nous avons le droit de ne pas approuver les idées politiques de ceux qui nous gouvernent.

Aujourd'hui, 70 Bourses du Travail sont menacées d'expulsion sur le territoire français pour diverses raisons. De notre côté, les raisons sont idéologiques. Nous dérangeons !

« Il vaut mieux Hitler que le Front Populaire » est d'actualité, même s'il faut le mettre au goût du jour. L'Aude est un des départements les plus pauvres de France, les salaires y sont très bas. Nous ne pouvons pas lutter contre cette précarité avec un vote basé sur la colère et le repli de l'autre. Les membres de l'extrême droite disent depuis des années que le vote RN est un choix de civilisation, et je suis d'accord avec eux. Simplement leur choix de civilisationnel cherche à opposer les salariés entre eux et à diviser par le racisme ; quant au nôtre, il repose sur la solidarité et l'humanité. Sur la défense des droits syndicaux, des locaux syndicaux, des conditions de vie et les droits du salariat.

ON LACHE RIEN

NOUS RESTERONS DANS LES LOCAUX DE LA BOURSE DU TRAVAIL DE CARCASSONNE

Alain ROUSSEAU,
Ancien Secrétaire général de l'UD de l'AUDE



54^e Congrès Confédéral

Il s'est tenu à TOURS, du 1^{er} au 5 juin 2026.

La CGT Occitanie y était bien représentée puisque pas moins de 88 délégués, actifs, retraités, étaient présents.

Un questionnaire avait été soumis aux syndicats dans le cadre de la préparation de ce Congrès. Et force est de constater que, une fois encore, la préparation a été assez faible pour ne pas dire inexistante, puisque seulement 196 questionnaires exploitables ont été remontés !

50 UD ont eu des syndicats faisant remonter leurs questionnaires... 19 UD n'ont eu qu'une seule réponse, 8 en ont eu 2 et 6 en ont eu 3... ! 4 FD dépassent 16 réponses mais 8 n'ont eu que 1 ou 2 réponses...

On le dit à chaque Congrès, mais il faut réellement penser à une meilleure méthode de préparation d'un Congrès confédéral, sans quoi cela ne va plus loin qu'à quelques initiés... Il est apparu le manque de préparation aux débats par les délégués, le manque de connaissance de ce qu'est un congrès confédéral (sur le nombre de prises de parole par exemple). Cela a entraîné de nombreux fous, c'est le moins que l'on puisse dire.

L'autre point à revoir est la gestion des amendements (4961 amendements ont été intégrés) qui clivent souvent les débats, pour ne pas dire plus. Une meilleure explication en amont doit avoir lieu, sans quoi on continuera à créer des frictions, frustrations ou autres...

Néanmoins, ce Congrès se voulait être celui de la reconstruction et du rassemblement. On peut estimer que, même s'il reste certaines zones d'ombre, l'objectif a été atteint.

Ce Congrès a été également historique dans sa dimension internationale, 109 camarades venus de 71 pays, et dans son contenu. Notre unité, notre solidarité face à l'internationale fasciste achève un tournant géopolitique majeur. Nous

avons donc besoin d'une organisation internationale qui rassemble l'ensemble des travailleurs.euses !

Le 54^e Congrès a pris des décisions, majeures pour certaines, comme annexer le cadre commun à nos statuts confédéraux. Cette victoire, c'est bien entendu celle des femmes mais aussi des hommes !

Le bilan d'activité a été adopté à 82 %. Les orientations ont été validées à 75 % et ouvrent maintenant plusieurs chantiers : structurels, politiques (en plaçant nos revendications au centre du débat des élections présidentielles) et de construction (maison commune avec la FSU pour une décision lors du 55^e Congrès).

La réforme statutaire n'a pas été validée. Il n'y aura donc pas de commission pour régler les conflits internes. La commission affiliation restera et sera uniquement consultative avec des décisions non contraignantes.

Enfin, une nouvelle direction confédérale a été élue, voyant la réélection de Sophie BINET à la tête de la CGT. Et dans cette nouvelle direction confédérale, 8 membres (Nathalie BAZIRE, Cédric CAUBERE, David GISTAU, Ophélie LABELLE, Natacha POMMET, Serge RAGAZZACCI, Ludovic SIGAL et Karine TARTAS) dont 3 au bureau confédéral (Nathalie BAZIRE, David GISTAU et Serge RAGAZZACCI), sont issus de la région Occitanie, ce qui doit constituer un record. Félicitations à tous les camarades.

Il est à noter qu'il y a eu une très bonne ambiance dans la délégation Occitanie entre les Secrétaires généraux d'UD et que nous avons vécu un grand moment d'émotion avec l'intervention à la tribune de Sophie TROCHET sur la situation de la bourse du Travail de Carcassonne qui a été très remarquée !



Fibre Excellence

Le 27 avril 2026, une rencontre a eu lieu, à TOULOUSE, entre les représentants syndicaux de Fibre Excellence et la conseillère industrie du président de la République.

Il a été rappelé que Fibre Excellence Saint-Gaudens et Tarascon étaient confrontées à des risques importants, impactant l'emploi direct et indirect dans l'ensemble du secteur bois-papier. Malgré un soutien substantiel de l'État, la situation de l'entreprise ne s'est pas améliorée, conduisant le tribunal de commerce à la placer en redressement judiciaire. Une déclaration de cessation de paiements a été faite, effective au 15 avril 2026. Le problème central est le modèle économique de l'entreprise, qui repose sur le prix de rachat de l'électricité pour compenser les faibles prix de la pâte à papier. Les annonces publiques de ses difficultés

ont incité les fournisseurs de bois à hésiter, impactant davantage la production et la trésorerie. Les usines sont actuellement à l'arrêt et les employés sont confrontés au chômage partiel. Un besoin de financement immédiat et urgent a été identifié. Un montant de 20 millions d'euros est nécessaire pour maintenir une activité minimale en 2026 et éviter un arrêt complet, ce qui donnerait le temps de trouver une solution à long terme. Il y a une confusion concernant un autre montant de soutien gouvernemental, qu'il s'agisse de 3 millions ou de 15 millions d'euros, ce qui doit être clarifié pour attirer des partenaires industriels potentiels.

Sans un redémarrage des usines et une amélioration de la trésorerie, la liquidation est un risque réel, avec une audience critique du tribunal prévue pour le 3 juin. Il existe une forte suspicion que la direction ait délibérément accéléré la crise par de mauvaises décisions d'achat pour permettre un autre rachat à bas prix.

Le syndicat CGT avec les salariés ont élaboré un projet industriel sérieux et à long terme pour modifier le modèle économique de l'entreprise et créer une industrie bois-papier française/européenne durable. Le projet vise à réduire les coûts de production,

Fibre Excellence ...suite...

à diversifier la production vers des produits à plus forte valeur ajoutée comme la pâte fluff pour les marchés de l'hygiène, et à mettre en œuvre des améliorations telles que la récupération de CO2 et la valorisation de la chaleur fatale pour les serres maraîchères. Le projet est détaillé en trois phases :

1. assurer la stabilité financière des usines.
2. diversifier la production avec des garanties de l'État.
3. réaliser la décarbonation et créer davantage d'emplois locaux grâce à des initiatives comme les serres.

Un investissement de 40 millions d'euros est requis pour Tarascon et de 60 millions d'euros pour Saint-Gaudens, avec un retour sur investissement projeté de 2,5 ans pour les deux sites. Ces projets, pourraient être soutenus par un partenaire industriel français, et visent à créer une chaîne de valeur « Made in France » ciblant les marchés européens. Les employés soutiennent que la période d'observation standard de trois mois est insuffisante pour mettre en œuvre ces changements et trouver des partenaires.

La CGT plaide pour une réponse forte des pouvoirs publics afin de faire face à la fois à la crise immédiate et à la stratégie à long terme. Une proposition urgente est que l'État et les Régions (Occitanie et PACA) forment un pacte d'actionnaires publics pour protéger l'entreprise, fournir un financement immédiat (les 20 millions d'euros) et assurer son avenir. Un parallèle a été établi avec la nationalisation des

Chantiers de Saint-Nazaire comme exemple d'intervention réussie de l'État dans une industrie stratégique.

Il existe une frustration importante quant à l'incapacité à dialoguer avec les autorités de la région Sud, malgré de nombreuses tentatives. Ce manque de communication est considéré comme un obstacle majeur. Le 26 avril 2026, les secrétaires généraux des syndicats ont envoyé une lettre aux ministres concernés demandant une table ronde avec toutes les parties prenantes. L'État a reconnu que son plan de soutien est subordonné à la recherche d'un opérateur industriel crédible pour diriger tout nouveau projet.

Les deux sites représentent une responsabilité environnementale importante, avec des coûts de dépollution estimés entre 200 et 300 millions d'euros par site, un coût qui incomberait probablement au public si les usines étaient abandonnées. Le projet s'aligne sur la politique de réindustrialisation du gouvernement et est crucial pour l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement en bois, car les bûcherons dépendent des usines. La fermeture des usines aurait un impact régional dévastateur, le Pays d'Arles étant confronté à un taux de chômage de 12 % et le Comminges est une zone parmi les plus pauvres de France. Il est absolument nécessaire de prendre des décisions rapides pour éviter une perte irréversible de compétences à mesure que les usines ferment.

Par un courrier daté du 6 mai 2026, adressé aux Secrétaires généraux de la CGT, CFDT et FO, le ministre

Sébastien MARTIN disait, je cite :

« ... je vous réaffirme la volonté de l'Etat d'accompagner, aux côtés des collectivités territoriales, tout acteur industriel sérieux capable de porter un projet crédible. La recherche d'un acteur industriel sérieux capable de reprendre les usines doit donc être notre priorité collective. ... mon implication demeurera totale. »

Le 10 juin 2026, un courrier, cosigné par Carole DELGA, Renaud MUSELIER, Nicolas MEYER ROSSIGNOL, Sophie BINET, Marylise LEON et Frédéric SOUILLOT, a été adressé à Sébastien LECORNU pour demander : « d'intervenir sans délai pour sécuriser l'avenir de Fibre Excellence car la perspective d'une liquidation aurait des conséquences considérables : plus de 10700 emplois directs et indirects seraient menacés, une part essentielle de la filière forêt-bois-papier française serait fragilisée, et notre pays perdrait un savoir-faire industriel stratégique au moment même où la réindustrialisation et l'autonomie stratégique économique constituent des priorités nationales. »

Les salariés n'ont jamais baissé les bras et sont dans la mobilisation constante. Une nouvelle grande journée de mobilisation était organisée le 18 juin 2026, à SAINT-GAUDENS, avec un grand meeting en présence de Sophie BINET, et à TARASCON. Elus, syndicats et salariés étaient réunis pour échanger sur l'intérêt porté au groupe par le banquier Matthieu Pigasse. Le 17 juin, le tribunal de commerce de Toulouse avait reporté au 6 juillet l'audience qui doit décider de l'avenir du groupe.

INTERVENTION
Sophie BINET
le 18 juin 2026 à
SAINT-GAUDENS

« Bonjour à toutes et à tous.

Ce que je voulais d'abord, c'est vous dire un immense bravo, un immense bravo pour votre mobilisation depuis des mois, un immense bravo à tous les salariés de Fibre excellence, ici présents, qui sont depuis 3 mois en chômage partiel avec du salaire au moins ! Un immense bravo à toute la population qui se solidarise et qui dit qu'elle ne lâchera pas cette papeterie ! Un immense bravo à l'intersyndicale qui est unie et qui ne cède pas aux stratégies de division.

Grâce à cette détermination, grâce à cette mobilisation, nous déplaçons des montagnes. Ça fait des mois que, là-haut, le scénario, ils l'ont écrit. Ça fait des mois qu'ils ont décidé qu'il y aurait liquidation des usines. Ça fait des mois qu'à chaque audience du tribunal de commerce, on réussit à faire dérailler ces scénarios écrits d'avance par les rats et les vautours. Et le dernier scénario que nous avons fait dérailler, c'est celui qui a été écrit hier. Ils s'étaient mis d'accord, dans notre dos, mes camarades, ils s'étaient mis d'accord pour faire basculer en liquidation. Un ferrailleur était déjà positionné, prêt à reprendre ce qu'ils appellent de la ferraille mais ce que nous appelons les usines, pour pouvoir le vendre sur le marché et se faire de l'argent sur notre dos.

Voilà le scénario qui était calé. Voilà le scénario que nous avons fait dérailler. Alors nous pouvons fêter ensemble

aujourd'hui 2 premières victoires. La 1^{re} victoire, c'est que l'on a réussi à gagner du temps jusqu'au 6 juillet pour solidifier le projet. Et puis la 2^e victoire, c'est qu'on l'a réussi à trouver un investisseur solide.

Je vous le dis, cet investisseur, il n'est pas tombé du ciel. Il n'est pas venu comme ça par la magie de quelques SMS. Il est venu grâce aux salariés, grâce à vous, grâce à nous, parce que nous lui avons expliqué, je lui ai expliqué, je l'ai eu longuement au téléphone la semaine dernière, ce week-end, etc, la mobilisation des salariés, votre sérieux, votre professionnalisme, la solidité du projet, son intérêt social, économique et industriel, et c'est pour ça qu'il est là ! Cet investisseur, il n'est pas là par la magie du Saint-Esprit. Il est là grâce à votre mobilisation, grâce à notre mobilisation !

Alors maintenant les masques vont tomber. Alors maintenant, nous sommes dans une épreuve de vérité. Le gouvernement jusque-là nous balade en nous disant « on ne veut pas y aller, le projet n'est pas sérieux, monsieur Guillot ce n'est pas sérieux, etc etc. » Il n'avait pas tort sur tout !

Maintenant, la CGT a réglé les problèmes. M. Guyot va partir et la CGT a trouvé un investisseur. Alors maintenant, le gouvernement ne peut plus se débiter. Maintenant, il faut enfin régler les problèmes structurels qui ont mis en difficulté les papeteries. Ces problèmes structurels, c'est la désorganisation du marché du bois que le gouvernement refuse de remettre en ordre. Pourquoi est-ce

que les papeteries sont en difficulté ? Pas parce que le modèle économique ne tient pas la route mais parce que le prix du bois a explosé, parce qu'il y a de plus en plus de gens qui se chauffent à la biomasse et que le gouvernement n'organise pas la filière bois en la laissant libre cours au marché. Pourquoi est-ce que le prix du bois a explosé ? Parce qu'il y a une directive européenne que la France n'applique pas pour remettre en ordre le marché du bois.

Alors aujourd'hui, on ne fait pas la mendicité. On ne demande pas au gouvernement une opération pièce jaune. On lui demande juste de remettre les choses en ordre. On lui demande de prendre des mesures structurelles pour faire baisser le prix du bois, pour que les usines puissent retrouver leur équilibre économique. Les questions très précises qui sont posées au ministre, au Premier ministre et au président de la République, elles sont simples et nous avons des solutions très précises et très concrètes.

1^{re} question : le tarif de rachat de l'électricité. Il faut que toutes les turbines des usines de Saint-Gaudens et de Tarascon soient prises en compte de façon à augmenter les revenus. Ça, c'est une décision qui appartient au ministre. Pas besoin du Parlement, pas besoin de l'Europe, le ministre peut la prendre, c'est tout simple.

2^e chose qu'il faut faire, interpellier l'ONF, organisme national de gestion des forêts, pour que l'ONF joue son rôle d'organisme public et priorise les besoins industriels en augmentant

Fibre Excellence ...suite...

considérablement son approvisionnement vis-à-vis des papeteries.

3^e question très simple, les quotas de CO2 on est quand même dans le monde de l'absurdité ! Aujourd'hui, parce que Saint-Gaudens et parce que Tarascon sont trop vertueuses, parce qu'elles ne polluent pas assez, Saint-Gaudens et Tarascon vont perdre quasiment 10 millions d'€ d'entrées financières par an ! On en est là aujourd'hui ! Le gouvernement doit régler ça et, contrairement à ce qu'on nous dit, ça ne dépend pas de Bruxelles, ça dépend du gouvernement pour rétablir les quotas de CO2 et pour rétablir ces 10 millions d'€ par an qui étaient fondamentaux pour l'équilibre des usines.

Ça, ce sont les 3 questions d'urgence et puis ensuite le projet. Comme vous le savez, c'est un projet de diversification parce que, en France aujourd'hui, il n'y a aucun acteur industriel qui est en capacité de produire des produits d'hygiène et de produire des couches ! Le projet que nous portons ensemble, c'est le fait qu'il y ait des investissements dans des machines qui permettent de produire aussi des mouchoirs, de la fibre qui permettent de fabriquer des couches de façon à pouvoir alimenter le marché français avec de la fibre française, de façon à pouvoir développer, généraliser l'économie circulaire. Ça, c'est des investissements de moyen long terme.

Donc, pour ces investissements, ce que nous voulons quand même, c'est que l'état joue son rôle. Il y a une

banque publique d'investissement qui s'appelle la BPI. Cette BPI, elle préfère investir dans les paradis fiscaux, donner son argent aux fonds voutour, faire des pactes d'actionnaires avec des actionnaires qui organisent l'évasion fiscale, plutôt que d'aller financer nos projets industriels !

Mais de qui se moque-t-on ? L'état a tous les instruments, il doit les actionner pour soutenir notre industrie française et les projets des salariés !

Alors nos questions sont très simples et les solutions aussi d'ailleurs. Aujourd'hui, la bonne nouvelle que je peux vous annoncer, c'est qu'il y a déjà la semaine prochaine, mardi je crois, une réunion qui est prévue au CIRI, avec monsieur PIGASSE, avec monsieur CHAPELLE, le directeur opérationnel ici, et avec l'intersyndicale. Donc, c'est bien c'est, une première étape ! Sauf que l'on ne va certainement pas s'arrêter là. Parce que le CIRI, ce n'est pas le ministre et donc le CIRI ne fait que donner des réponses administratives.

Donc maintenant, le ministre doit dégager son emploi du temps et doit recevoir immédiatement notre investisseur, la direction des usines, l'intersyndicale et les élus locaux pour apporter des réponses précises à nos questions. Et ça, pas question de le renvoyer aux calendes grecques, ça doit être fait dès la semaine prochaine, dès les premiers jours de la semaine prochaine, parce que maintenant nous jouons un contre-la-montre. Et donc maintenant plus question de

nous faire tourner en bourrique ! Les solutions sont sur la table, les réponses sont très simples. Le gouvernement n'a pas le choix. S'il n'y répond pas, il sera le seul, il sera l'unique responsable de la fermeture des usines et ça, ça se payera très cher !

Alors, je voulais dire une chose pour finir, cette chose qui est très importante, c'est que si jusque-là on a réussi à faire mentir tous les pronostics du chaos, tous les scénarios de liquidation qui étaient faits dans notre dos, c'est parce qu'on a pu s'appuyer sur votre mobilisation et sur votre détermination. Et donc moi, ce que je vous propose, c'est que l'on fasse ici, ensemble, toutes et tous ensemble, un pacte. Aujourd'hui, au moment où nous sommes là, au moment où je vous parle, les salariés de Tarascon sont mobilisés pareil. Ils sont tous et toutes, tous les ouvriers de Tarascon sont sortis pareil, ils sont en meeting. Ce que je vous propose de faire comme pacte, ici, à Saint-Gaudens, ici à Tarascon, c'est de ne jamais ranger les banderoles, de ne jamais arrêter la mobilisation tant que l'emploi ne sera pas sauvegardé !

Nous ne voulons pas d'aumône, nous ne voulons pas d'opération pièces jaunes, nous ne voulons pas négocier des primes de licenciement ou des allocations chômage ! Ce que nous défendons ici, c'est nos emplois !

Alors notre pacte que nous faisons ici, parce que, à la CGT, nous avons l'habitude d'être toujours très clair. Je vais être très claire, personne ne pourra dire que l'on n'avait pas prévenu

et que l'on n'avait pas dit les choses !
Le pacte que nous vous proposons de faire ici, c'est de dire que quel que soit la décision du tribunal de commerce, quel que soit les arbitrages qui seront rendus, nous ne laisserons jamais quiconque, nous ne laisserons jamais aucun ferrailleur démanteler les usines et attaquer l'outil de travail !

Les usines sont à nous, les usines sont à vous, elles sont à vous, toutes celles et ceux, tous les ouvriers, les ouvrières qui travaillaient jour et nuit dans ces usines. Elles sont à vous ici, toutes et tous, dont les parents, dont les grands-parents y ont travaillé. Elles sont au territoire, elles sont aux habitants, elles sont aux élus locaux. Elles ne sont pas à un ferrailleur. Jamais, nous ne les laisserons entrer pour laisser démanteler les usines. Le message est clair. A bon entendeur salut !





90 ANS DES CONGÉS PAYÉS PROFITONS DE NOTRE CONQUIS SOCIAL

LE DROIT AUX VACANCES EST UN DROIT POUR TOUTES ET TOUS : IL EST TEMPS D'AVOIR LES MOYENS DE SE RÉAPPROPRIER NOS CONGÉS !

Les vacances ne sont pas un luxe. Elles sont un droit, une conquête sociale arrachée de haute lutte par le mouvement ouvrier, grâce à l'obtention des congés payés de 1936 : quinze jours dont douze ouvrables (loi du 20 juin 1936).

DES CONQUIS SONT OBTENUS :

- dix-huit jours ouvrables (1956);
- quatrième semaine de congés payés (1969);
- cinquième semaine (1982)...

LA LUTTE POUR LA RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL CONTINUE !

RECU DU DROIT AUX VACANCES : QUELLES RAISONS ?

- des salaires trop bas : comment partir en vacances quand le mois se termine souvent le 15 ?
- un pouvoir d'achat laminé par l'inflation, les hausses de l'énergie, de l'alimentation, des loyers ;
- un coût trop élevé du transport qui se rajoute à toutes les autres dépenses ;
- un tourisme marchand capitaliste, standardisé.

Résultat : des millions de personnes sont exclues des vacances chaque année en France, en premier lieu les travailleur·ses précaires, les familles monoparentales, les jeunes des quartiers populaires, les retraité·es modestes...

LE TOURISME SOCIAL : UNE AUTRE IDÉE DES VACANCES

À l'heure où le tourisme marchand n'existait pas, le tourisme social, porté par la CGT, permettait à des millions de travailleur·ses de bénéficier des premiers congés payés !

Le tourisme social, solidaire, c'est le droit aux vacances pour tou·tes – pas seulement pour les plus riches. C'est un projet de société, un outil d'émancipation, de mixité sociale, de respiration collective.

Il doit combattre toute forme d'exclusion et être laïque. Il doit aussi offrir un mieux-disant dans sa gestion sociale, notamment en assurant un haut niveau de formation des personnels.



Le tourisme social, ce sont :

- les centres de vacances pour enfants (colonies/séjours, classes découvertes);
- les villages vacances accessibles via les CSE (comités sociaux et économiques);
- les associations, coopératives, mutuelles qui défendent une autre idée des vacances : conviviales, reposantes, éducatives, respectueuses de l'environnement.

Mais ce secteur est malmené, délaissé par les pouvoirs publics, fragilisé par les logiques de rentabilité et les appétits du secteur marchand, de ses actionnaires qui rêvent de s'approprier ce secteur économique leur échappant.

Pourtant, porteur de valeurs fortes (solidarité, égalité, justice sociale, non lucratif, veillant à l'intérêt de ses salarié·es), le tourisme social devrait avoir un bel avenir.



LE BILLET DE CONGÉ ANNUEL

QU'EST-CE QUE C'EST ?

En France, le billet populaire de congé annuel est un billet de train dont la création a été annoncée le 30 juillet 1936 par Léo Lagrange après des négociations serrées avec les compagnies ferroviaires privées. Il fait suite à la loi instituant deux semaines de congés payés et sera très vite appelé le « billet Lagrange ».

Initialement valable trente et un jours maximum, impliquant un séjour minimum de cinq jours au point de destination, il permet alors au/à la bénéficiaire ainsi qu'à sa famille d'obtenir 40 % de réduction sur le prix du billet normal aller et retour (demi-tarif pour les enfants de 3 à 7 ans).

Dès 1937, le billet congé annuel sera modifié afin d'apporter quelques améliorations. La femme salariée sera reconnue comme cheffe de famille si son mari est chômeur ou retraité. Elle pourra ainsi obtenir la réduction pour elle, son conjoint et ses enfants. Les travailleur-ses étranger-es auront également les mêmes droits.

Dès 1936, 600 000 billets sont vendus, puis 1,8 million en 1937.

ET AUJOURD'HUI ?

Ce billet est toujours commercialisé par la SNCF et se dénomme désormais « billet de congé annuel ». Il permet de bénéficier d'une réduction annuelle de 25 % (la réduction de 50 % si le billet est payé en chèques-vacances n'existe plus depuis le 1^{er} janvier 2023) pour un voyage aller-retour d'au moins 200 km en tout.

CONDITIONS

Le droit au billet de congé annuel de la SNCF n'est attribué qu'une fois par an que ce soit en tant que titulaire ou en tant qu'accompagnant-e.

Tou-t-es salarié-es sont concerné-es, du privé comme de la fonction publique, les retraité-es, les privé-es d'emploi bénéficiant d'allocations-chômage.

Vos proches bénéficient de la même réduction si elles et ils vivent sous le même toit que vous et voyagent avec vous, à savoir :

- votre conjoint-e,
- vos enfants de moins de 21 ans.



LA CGT REVENDIQUE

- Le renforcement du tourisme social par un financement public ambitieux ;
- L'accès de tou-t-es salarié-es à des CSE, associations et CSA doté-es de moyens pour leur permettre d'accéder à des séjours de qualité ;
- Une revalorisation des salaires et des pensions pour permettre à tou-t-es de partir ;
- La défense des structures de tourisme social menacées de fermeture ;
- L'inscription du droit au départ en vacances effectif dans les politiques sociales ;
- Les 32 heures par semaine payées 35 : la réduction du temps de travail, c'est aussi plus de temps libre !

REPRENONS NOS VACANCES EN MAIN !

Si nous voulons disposer d'un outil puissant et efficace, nous devons promouvoir l'adhésion des CSE, des associations, des SCI de copropriétaires, et des exploitant-es des centres à l'Ancav-SC, outil de coordination de la CGT.

Se réapproprier nos vacances, c'est refuser qu'elles deviennent un produit de luxe réservé à une élite.

C'est revendiquer le droit au repos, à la découverte, à la vie familiale, à la liberté !

Les vacances sont un besoin vital, un temps pour souffler, pour vivre autrement, loin des cadences, de la pression, du quotidien oppressant.

POUR UN TOURISME POPULAIRE, SOLIDAIRE,
ACCESSIBLE ET HUMAIN : ENGAGEONS-NOUS
POUR LE DROIT AUX VACANCES
POUR TOUTES ET TOUS !



Comité Régional
Occitanie